



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

L'association Les Belles Soeurs à la Maison diocésaine

La Maison diocésaine d'Angoulême est au centre de la vie du diocèse et comprend l'évêché, les services diocésains et une structure permettant différents types d'accueil (prêtres aînés, étudiants, personnes ou groupes de passage).

La Maison est ouverte à tous mais son identité est clairement affichée. Elle n'est pas neutre : c'est un lieu privé catholique qui se reconnaît dès la grille d'entrée. Avec son cloître, la structure du bâtiment est sans ambiguïté et les lieux peuvent être marqués par un signe religieux qu'il s'agisse des salles de réunion, des chambres et de la salle de restauration. C'est aussi un lieu de culte.

Avec les principaux conseils diocésains, une externalisation de la restauration (cuisine et salle de restaurant) a été décidée à la fois par nécessité économique et dans un but d'ouverture et de fraternité. Un accord est en passe d'être signé avec l'association « les belles sœurs » dès janvier 2024.

Leur activité sera autonome d'un point de vue gestion. Le cahier des charges permet une ouverture sur l'extérieur et chacun doit s'y sentir à l'aise. Une charte définira des lieux communs et autres usages (signalétique, parking etc..) et tiendra compte du caractère propre catholique et de l'intégration dans la Maison diocésaine.

Propriétaires et gérants sont en phase pour permettre de vivre un accueil très ouvert dans le service de restauration sans estomper l'identité de chacun.

Nous souhaitons une belle réussite à cette association « Les Belles Sœurs » dont le diocèse est un des premiers bénéficiaires.

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 30/06/2024 -

<https://charente.catholique.fr/maison-diocesaine/actualites/lassociation-les-belles-soeurs-a-la-maison-diocesaine/>